

CONCOURS DE RECRUTEMENT **DE PROFESSEURS DES ECOLES - 2009**

LITTERATURE DE JEUNESSE

Pour cette quatrième année d'existence de l'option littérature de jeunesse, le jury constate une maîtrise affirmée de l'épreuve, même si des nuances s'imposent. De fait, il constate la permanence de deux types de candidats : ceux qui montrent une réelle connaissance de ce domaine et un goût pour la lecture, ceux qui semblent l'avoir choisi « par défaut ». Ceci explique en partie un spectre de notes très large, les jurys n'ayant pas hésité à attribuer un 20 aux candidats dont les prestations se sont montrées non seulement convaincantes mais qui ont su faire passer leur passion de la littérature. La prise de conscience des enjeux de la littérature dans la formation des élèves constitue l'implicite de l'épreuve et contribue à marquer la différence entre les candidats.

Le choix des œuvres évolue d'une session sur l'autre. Cette année, le jury a constaté une forte prépondérance de l'album et une augmentation sensible des textes de théâtre. En ce qui concerne la poésie, il faut rappeler qu'un poème n'est pas une œuvre isolée, mais qu'il s'inscrit dans un recueil : il conviendra d'en donner les références exactes et de ne pas envisager le poème de manière totalement isolée. Le choix de l'œuvre doit être bien en accord avec le cycle choisi, ce qui n'est pas toujours le cas. Le jury invite les candidats à faire preuve d'esprit critique par rapport aux préconisations, certaines œuvres relevant davantage du collègue que de l'école.

Dans le détail de l'exposé, des défauts de méthode et d'approche du texte choisi perdurent. Une lecture expressive soignée, sans effets excessifs et inutiles, respectant le temps imparti, non seulement fait bon effet, mais pose l'épreuve et permet déjà de mesurer le degré d'investissement du candidat dans la littérature. La lecture expressive est un exercice auquel l'enseignant se livrera avec le même soin dans sa classe et auquel il exercera les élèves : c'est ce que le jury mesure dans cette étape de la prestation.

L'exploitation du texte départage les candidats : ceux qui s'en détachent en faisant percevoir leurs connaissances et leur réflexion propre et ceux dont on sent infailliblement qu'ils récitent une préparation. Le jury regrette encore que nombre de candidats présentent une séquence dont le plan, le contenu et le déroulement se retrouve d'une prestation à l'autre, sans modulation liée à la nature du texte, alors même que c'est la spécificité de chaque œuvre qui doit en guider l'exploitation. On aboutit à des séquences trop longues et fourre-tout, à une absence de lien entre l'intérêt littéraire de l'œuvre et les pistes pédagogiques, à une absence de cohérence entre les activités pédagogiques faute d'objectifs déterminés, à l'absence de réflexion sur les valeurs de la littérature de jeunesse.

L'extrait choisi doit être exploité et mis en relation avec l'œuvre complète ; s'il y a une lecture d'image, elle doit être en adéquation avec le texte. L'exploitation du texte doit être pertinente et adaptée : le recours systématique à des fiches personnages, les listes d'exercices pédagogiques, la multiplication de travaux pluridisciplinaires ont tôt fait de transformer le texte en prétexte à un ensemble de travaux qui gommant la finalité de la littérature, transmettent du sens.

Les exposés les plus réussis sont ceux qui témoignent d'une lecture sensible des œuvres, qui évitent de placer une liste de mots considérés comme indispensables pour montrer sa culture didactique, mais dont le sens n'est pas toujours maîtrisé ; ce sont aussi ceux qui ont su éviter le plan canonique en deux parties : qualité littéraire et pistes pédagogiques.

On conseillera donc aux candidats d'avoir réfléchi au sens et à la portée de la littérature de jeunesse, de relire le premier document d'accompagnement sur le concours pour se réappropriier dans les textes officiels la définition de l'épreuve et de mettre à profit l'année de préparation pour enrichir leur culture de la littérature de jeunesse par des lectures multiples et variées afin de montrer qu'ils se sont appropriés par eux-mêmes ce domaine, qu'ils sont capables de parler personnellement des œuvres qu'ils citent.

Brigitte QUILHOT-GESSEAUME,
IA-IPR de Lettres,
Coordonnatrice de l'épreuve Littérature de jeunesse